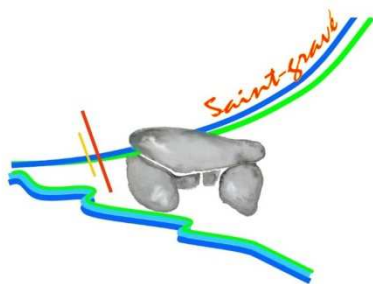


COMMUNE DE SAINT-GRAVE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2014



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le quatre décembre, le Conseil municipal, dûment convoqué, le 27 novembre s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de **Madame COLINEAUX Marie Odile, Maire**

PRESENTS : MM GUÉMENE Henri - BROHAN Paul – GUITTON Ludovic - NEVOUX Claude LE CARS Yannick – LOYER Dominique DUBOIS Alain - AUTRAN Thierry - GUEHO Cyril - DEPEIGE Fabrice - LE RAY Marie Thérèse – PIQUET Jocelyne – CAUDARD Marie Thérèse

SECRETAIRE : GUITTON Ludovic

ABSENTS EXCUSES : DE LA BOUILLERIE Sybille

POUVOIRS : DE LA BOUILLERIE Sybille à PIQUET Jocelyne

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Madame le Maire demande qu'il soit rajouté deux points à l'ordre du Jour

- Décision Modificative Budget Commerce
- Création Bureau d'Etudes Mutualisé CCPQ

L'ensemble du Conseil accepte de rajouter ces points à l'ordre du Jour.

Le compte rendu de la réunion du 6 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

2014_12_01_ : DIVERS TARIFS COMMUNAUX

Comme chaque année, il convient de voter les tarifs applicables à compter du **1^{er} janvier 2015**.

Désignation	2014	2015
Tarif Photocopies A4/FAX	0,20 €	0,22 €
Tarif Photocopies document administratif	0,18 €	0,18 €
Tarif Photocopies A4 R/V	0,33 €	0,34 €
Tarif Photocopies A3	0,33 €	0,34 €
Tarif Photocopies A3 R/V	0,54 €	0,55 €
Corde de bois Tout Venant à faire	53,00 €	53,00 €
Corde de bois Chêne à faire	68,00 €	68,00 €
Corde de bois Tout Venant faite en 1m	106,00 €	106,00 €
Corde de bois Chêne faite en 1 m livrée sur la commune	160,00 €	160,00 €
Transport à la corde sur la commune	33,00 €	33,00 €
Location 1 table et deux bancs	5,00 €	5,00 €
Occupation Domaine Public Vente au Déballage (utilisant l'électricité) à l'année	50,00 €	50,00 €
Confection d'un regard	91,00 €	95,00 €
Buse EcoBOX en 6m (le mètre linéaire) livrée posée	38,00 €	40,00 €

Buse Ecobox en 6m (le mètre linéaire) à prendre	20,00 €	25,00 €
Heure de Garderie	1.28 €	1.30 €
Demi-heure de Garderie	0.64 €	0.65 €

Après avoir délibéré, l'ensemble du Conseil Municipal valide les montants ci-dessus.

2014_12_02_TARIFS LOCATION DE SALLE

Comme chaque année, il convient de voter les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2015.

SALLES CONCERNEES	2014		2015	
	St-Gravé et CCPQ	Communes extérieures	St-Gravé et CCPQ	Communes Extérieures
Petite Salle Hiver (01.11 au 30.04)	94,00 €	98,00 €	94,00 €	100,00 €
Petite Salle 2 jours	125,00 €	131,00 €	125,00 €	135,00 €
Petite Salle Été (01.05 au 30.10)	75,00 €	79,00 €	75,00 €	80,00 €
Petite Salle 2 jours	100,00 €	105,00 €	100,00 €	110,00 €
Grande Salle Hiver (01.11 AU 30.04)	226,00 €	237,00 €	226,00 €	240,00 €
Grande Salle 2 jours	314,00 €	329,00 €	314,00 €	335,00 €
Grande Salle Été (01.05 au 30.10)	188,00 €	197,00 €	188,00 €	200,00 €
Grande Salle 2 jours	250,00 €	264,00 €	250,00 €	270,00 €
Salle pour vin d'honneur	75,00 €	79,00 €	75,00 €	80,00 €

Après avoir délibéré, l'ensemble du Conseil Municipal valide les montants ci-dessus.

2014_12_03_TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Comme chaque année, il convient de voter les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2015

CONCESSIONS	2014	2015
Pour 15 ans	64 €	65 €
Pour 30 ans	129 €	130 €
Pour 50 ans	213 €	215 €
COLUMBARIUM		
Case urne 15 ans	427 €	427 €
Case urne 30 ans	746 €	746 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident les montants ci-dessus

2014_12_04_VOIRIE DEPARTEMENTALE - BOURG

Suite à la réunion avec M. LEGUENNEC de l'ATD de Questembert, il conviendra de déposer une nouvelle demande pour la réfection de la couche de roulement en traverse d'agglomération (route de Peillac, route de Rochefort et Route de St Martin et route de Malansac) auprès des services du département.

La Commune déposera en parallèle un dossier pour avis au Département au vu du projet de mise en sécurité du Bourg.

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de solliciter le Conseil Général pour la prise en charge des frais de renouvellement des couches de roulement sur les routes départementales en agglomération. En tenant compte des travaux prévus pour la mise en sécurité dans le bourg.

2014_12_05_FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES PERISCOLAIRES DE L'ECOLE DE ROCHEFORT

Une demande de participation de la commune de Rochefort pour les frais liés aux activités périscolaires pour l'année 2014/2015. Au vu des montants demandés 600 euros pour trois enfants de la Commune, certains élus évoquent les coûts des activités périscolaires par enfant sur Saint Gravé soit 142 euros par enfant, et ne souhaitent pas la participation de la commune au-delà de 142 euros par enfant.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil 15 voix contre refusent le versement de la demande de participation de 600 euros pour les ateliers périscolaires 2014/2015.

Un courrier sera fait en expliquant le choix de la commune à Monsieur le Maire de Rochefort en Terre.

2014_12_06_FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE DE PEILLAC

La demande de participation de la commune pour les frais liés au fonctionnement de l'école publique de Peillac pour l'année 2013/2014 s'élève à 3 040.75 euros. Ce chiffre concerne la scolarité de quatre enfants dont un en maternelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide cette participation.

2014_12_07 KIT SPORTIF

Lors du précédent conseil, il a été demandé un supplément d'information au sujet des kits empruntés par l'école. Ces kits sont empruntés à raison de quinze fois suivant un planning établi.

La participation de la commune sera de 0.15 € par habitant pour l'année 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide cette participation.

2014_12_08 CONVENTION FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)

La convention multi services arrive à son terme, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles propose de la renouveler pour trois ans, et pour un montant de 82.92 euros par an.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide la participation et autorise Madame le Maire à signer la convention.

2014_12_09_RENOUVELLEMENT GESCAD

La société GESCAD assure la maintenance du logiciel cadastre depuis 2005 ; Le contrat actuel arrive à échéance au 31 décembre 2014.

La proposition de renouvellement du contrat de maintenance à compter du 1^{er} janvier 2015 pour une durée de 5 ans. Le coût forfaitaire annuel de l'assistance est de 190.06 euros.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, acceptent à l'unanimité le renouvellement du contrat à compter du 1^{er} janvier 2015 pour cinq années. Ils autorisent Madame le Maire à signer la convention et mandater la somme correspondante sur le budget communal.

2014_12_10_ CONTRAT « MODULE MULTI FACTURATIONS »

A compter du 1^{er} janvier 2015 la Commune reprend l'organisation de la restauration scolaire. Commune. Le système actuel de vente de carnets de cantine auprès de la mairie, avec réservation auprès de l'école la veille, n'est plus adapté aux contraintes du service et nécessite un changement compte-tenu de la hausse des effectifs de fréquentation.

Une possibilité de rajouter au logiciel HORIZON ON LINE (Comptabilité, Gestions des emprunts, gestions des biens, Elections) un module supplémentaire pour la facturation. Ce module peut servir à toutes facturations de la Commune. (cantine, garderie...) Ce module permet de pouvoir mettre en place le paiement par prélèvement pour venir compléter les possibilités de règlements déjà utilisés.

Un devis a été demandé à JVS MAIRISTEM prestataire du logiciel HORIZON ON LINE.

- Acquisition du module supplémentaire 806.40 €TTC - installation technique 102.00 €TTC
- Formation et paramétrage 732.00 € TTC
- Maintenance du module par an 201.60 TTC
-

Après avoir pris connaissance des chiffres ci-dessus, le conseil municipal valide à l'unanimité ces chiffres et autorise Madame le Maire à signer le bon de commande.

2014_12_11_ SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU GRAND SITE NATUREL DE LA BASSE VALLEE DE L'OUST

Les deux délégués désignés lors du dernier conseil (Ludovic GUITTON et Fabrice DEPEIGE) ont assisté à la réunion de réélection du Président du Syndicat le 19 novembre dernier.

Mr GUITTON fait un bref résumé des compétences de ce syndicat

Lors de précédent Conseils Municipaux la commune de Saint Gravé avait émis le souhait de se retirer de ce syndicat afin de privilégier son partenariat avec la communauté de communes du pays de Questembert ayant la compétence tourisme, pour tous les nouveaux projets d'animation sur la Commune.

L'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité 15 voix contre ne souhaite plus adhérer à ce syndicat.

Un courrier sera adressé à Monsieur le Président du SMAGSNBVO en ce sens.

2014_12_12_ DECISION MODIFICATIVE

Madame le Maire expose aux membres qu'il convient de procéder aux modifications budgétaires suivantes afin d'approvisionner certains comptes sur le budget Commerce.

DI Compte 1641 « capital emprunts » + 20 €

DI Compte 2313 « constructions » - 20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les modifications comme ci-dessus, sur le budget commerce.

2014_12_13_ CREATION BUREAU D'ETUDE MUTUALISE CCPQ

Annule et remplace la délibération n° 2014_10_09 du 2 octobre 2014.

Lors du conseil municipal du mois d'octobre, les membres avaient décidé de ne pas s'engager sur l'année 2015.

Compte tenu des futurs projets sur la commune (aménagement sécurité du bourg, voirie...), Madame le Maire indique qu'il serait souhaitable de pouvoir bénéficier de la mission d'assistance à la conduite des études, programmation des travaux et maîtrise d'œuvre de ce bureau d'étude mutualisé

Il est rappelé les missions proposées dans le cadre de ce bureau d'étude mutualisé :

- Assistance à la gestion de la voirie, de la circulation et de la conservation du domaine public (aide au respect des règles de l'utilisation du domaine public, règlement de voirie, permission de voirie...)

- Assistance à la programmation des travaux d'entretien annuel, de réparation de la voirie et maîtrise d'œuvre (conseils, préparation des marchés ou consultation, suivi ponctuel de travaux selon le besoin)

- Assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art lié à la voirie ou à leurs exploitations (AMO de petits ouvrages souterrains ou aériens)

Il est indiqué que :

- cette mission nécessitera dans un premier temps le recrutement a minima d'un technicien et de matériel spécifique (logiciels, etc..). Les communes ayant un potentiel financier inférieur à 500€/habitant bénéficieront d'un coût plafonné à 1700€/an.

- un coût unitaire sera défini au prorata des m de voirie et du potentiel financier de chaque commune. Ce coût devra permettre de couvrir les frais du service.

- une convention serait établie avec la Commune. Pour être au plus juste, un tableau analytique de gestion du temps sera mis en place. A l'année n+1, la contribution demandée serait réajustée au regard du temps passé par commune.

Les contributions annuelles pourront être révisées au 1^{er} janvier de chaque année.

Après réflexion les membres du conseil municipal retiennent 9 abstentions et 6 voix pour, la création de ce bureau d'étude mutualisé CCPQ.

La délibération sera transmise au Président de la Communauté de Communes du Pays de Questembert.

QUESTIONS DIVERSES

Avant de continuer les points d'information, Madame le Maire autorise Mr Huguet du Lion d'Or à s'exprimer sur le devenir du Restaurant et demande à l'ensemble du Conseil de réfléchir à sa proposition.

Madame le Maire fait lecture de la proposition faite par deux personnes de Saint Gravé concernant le local commerce « boulangerie », la commission Commerce étudiera ce projet et il sera exposé au prochain Conseil.

Les futurs projets pour le budget 2015 sont évoqués :

- L' élu en charge du dossier « Aire de Jeux » résume les devis reçus concernant ce projet, l'ensemble du Conseil propose que la somme de 25 000 euros soit inscrite au prochain budget, suivant les ordres de priorités qui seront faites.
- La broyeuse étant défectueuse, il a été demandé e réfléchir sur l'acquisition d'une broyeuse ou épareuse. Le choix se porte sur une broyeuse et la somme sera prévue au prochain budget

Demande de remblai sur chemin de la croix de la Gérillais pour faciliter le passage de collégiens qui utilisent les transports scolaires, afin d'éviter qu'ils circulent sur le bas côté de la route. Une demande de modification de l'arrêt a été faite auprès du syndicat des transports scolaires. Après réflexion il serait judicieux de fermer ce chemin à la circulation, un arrêté du Maire sera pris

Une première présentation de la trame du bulletin municipal 2015 a été projetée, la commission « bulletin » sera réunira semaine prochaine.

Dates à retenir (Conseil Municipal 8 janvier 2015 – Vœux le Samedi 17 janvier – Conseil municipal 5 février 2015 – Commission finances 24 février – Conseil Municipal budgets 2015 le 19 mars)

Une élue revient sur le curage des fossés de la commune et propose que des devis soient demandés auprès d'entreprises privées ainsi que les services de la Communauté de Communes du Pays de Questembert.

Il est demandé de retirer les végétaux derrière le mur du cimetière et remettre en état.

**La séance est clôturée à 23h55
après avoir délibéré sur les points numérotés
de 2014_12_01 à 2014_12_13**

M.-O. COLINEAUX

H. GUEMENE

P. BROHAN

L. GUITTON

C. NEVOUX

Y. LE CARS

D. LOYER

A. DUBOIS

T. AUTRAN

C. GUEHO

F. DEPEIGE

M.-T. CAUDARD

M.-T. LE RAY

J. PIQUET

S. DE LA BOUILLERIE

Pouvoir